



**AUGMENTATION IMMEDIATE DE 300€ DES SALAIRES  
A L'APF  
REVALORISATION DES GRILLES INDICIAIRES  
PRIME DE 1500€ POUR LES SALARIES DE L'APF  
ENGAGES DANS LA CONTINUITE DES SOINS ET  
ACCOMPAGNEMENTS**

22 avril 2020

Le ministre de la santé a annoncé par voie de communiqué de presse l'attribution d'une prime aux personnels hospitaliers de la fonction publique. La CGT-APF exige des augmentations de salaire et une valorisation de nos métiers, jugés « essentiels » qui doivent être opérées de manière urgente. Pour rappel 8 indices, 16 métiers et 69 emplois de la CCN 51 sont actuellement en dessous du SMIC, en EA la grande majorité des salariés est cantonnée aux 6 indices de la CCN de la Métallurgie entre le SMIC et 80€ de plus, le premier indice de la grille de classification des délégations négociée il y a à peine 4 ans est déjà 50€ sous le SMIC.

**La CGT APF exige une revalorisation immédiate de 300 € pour tous les salariés de l'APF. La CGT exige l'ouverture de négociations pour revaloriser les carrières, rémunérations et grilles indiciaires.**

Pour autant, concernant la prime, de 1500€ annoncée pour les personnels hospitaliers de la fonction publique dans les départements les plus touchés, nous estimons que cette prime doit aller à tous sans exception notamment les salariés du secteur médico-social qui sont également « au front » contre ce virus.

Cette **prime de 1500€** doit s'étendre à tous les professionnels qui interviennent en structure, les soignants, les socio-éducatifs, les administratifs, les agents logistiques, personne ne doit être exclu, car chacun participe à la lutte contre l'épidémie.

Une **prime de 500€** doit être attribuée à ceux qui ont dû assurer le continuité des accompagnements à distance.

**Cette prime ne remplacera pas la nécessaire revalorisation des salaires et moyens indispensables à notre secteur réclamés depuis des années par les salariés et agents en lutte. Cette prime n'apaisera pas notre légitime colère.**

La CGT-APF invite à signer et faire signer **la pétition** pour la revalorisation des métiers et de notre engagement professionnel en cliquant sur le lien suivant :

<http://chng.it/CpVSDyYvx9>

**LA SITUATION EXIGE DES MESURES FORTES NOUS NE NOUS  
CONTENTERONS PAS DES APPLAUDISSEMENTS A 20H00**

Je suis syndiqué,  
pourquoi pas vous ?



Pour toutes questions sur vos droits ou la situation  
Contactez la CGT / Syndiquez vous

Contact : Mathieu PIOTRKOWSKI Délégué Syndical Central CGT APF

[mathieupiotr@wanadoo.fr](mailto:mathieupiotr@wanadoo.fr) ☎ 06 72 19 39 76

🌐 [www.cgtafp.com](http://www.cgtafp.com) 📘 <https://www.facebook.com/cgtafp.cgt>